

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL, TOUJOURS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES ZOOS



Même privés de visiteurs les animaux des zoos français se portent bien ! Vétérinaires, biologistes et soigneurs spécialisés développent des protocoles pour garantir en permanence la qualité du bien-être animal. Au-delà de l'amélioration constante de l'état physique et psychologique des individus présents dans les parcs zoologiques, ces études sont nécessaires pour faire progresser les connaissances sur le comportement animal et contribuent à la protection des espèces dans leur milieu naturel.



Le bien-être animal est une préoccupation de plus en plus largement partagée dans la société. L'Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) la définit comme « l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins

physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. »

Même en cette période de crise, durant laquelle les zoos sont fermés, les équipes animalières (soigneurs, biologistes, vétérinaires) sont toujours présentes sur site assurant le même niveau d'attention et de soins qu'en période d'ouverture. Ainsi quotidiennement, les animaliers prennent en charge le nettoyage, la vérification et la surveillance des animaux et des parcs, l'entretien des enclos et des structures et assurent la mise à disposition d'enrichissements sensoriels, environnementaux ou cognitifs.

Les zoos français membres de l'AFdPZ travaillent sur le bien-être animal depuis de nombreuses années, dans le but d'améliorer en permanence le niveau de soins qu'ils apportent aux individus qu'ils accueillent. Ils partagent et échangent leurs bonnes pratiques et conduisent des actions de recherche afin d'en savoir toujours plus sur les besoins de chaque espèce et sur les moyens de les satisfaire.

Leur analyse scientifique s'appuie sur 5 grands domaines fondamentaux : la nutrition, l'environnement, la santé, le comportement, et les états émotionnels des animaux. Il s'agit de permettre à chaque animal de développer des comportements positifs en s'inspirant de la nature... mais en le protégeant des risques encourus dans le milieu naturel (la faim en période de sécheresse, la maladie bénigne qui peut se révéler mortelle faute de soins, la mort par prédation, etc).

Ainsi, par exemple :

- Le Zoo des Sables (85) a mis en place un système de management du bien-être animal, permettant son amélioration continue. Chaque année une évaluation est réalisée pour chaque individu, s'appuyant sur une grille comportant 79 critères. Complétée par 5 personnes, cette grille d'évaluation est ensuite analysée par un groupe de travail qui émet un plan d'action établissant les objectifs et aménagements nécessaires à l'amélioration du bien-être.

- Le Parc Zoologique de La Bourbansais (35) a conduit une étude en partenariat avec le Master 2 d'éthologie appliquée de l'Université de la Sorbonne pour créer une grille d'évaluation du bien-être animal en parc zoologique et tester sa reproductibilité intra- et inter-évaluateurs.
- Le parc Planète Sauvage (44) a développé un partenariat avec un groupe de vétérinaires spécialisés faune sauvage disposant d'une clinique ultramoderne, et d'un groupe de vétérinaires spécialistes (dentistes, orthopédistes, ophtalmo etc.).
- Les zoos du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), dont la Ménagerie, le zoo du Jardin des Plantes (75) travaillent à l'élaboration d'outils d'aide à l'évaluation du bien-être animal, selon différents paramètres et indicateurs (zootechniques, nutritionnels, comportementaux, caractéristiques physiques et de santé...).
- Le Zoosafari de Thoiry (78) a établi une évaluation du bien-être des animaux. Grâce à une grille d'évaluation prenant en compte le bien-être physiologique et environnemental, 4 évaluateurs mènent l'étude. Si selon les critères fixés par l'équipe scientifique, l'évaluation montre un bien-être nécessitant une amélioration, une commission est déclenchée afin de mettre en place un plan d'action.

Les échanges entre tous ces établissements professionnels de la faune sauvage membres de l'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ) permettent à tous de conserver en permanence le plus haut standard en matière de bien-être animal, à la fois pour le bénéfice des individus accueillis dans les zoos et des programmes de conservation.

CONTACT PRESSE

Cécile

06.26.05.65.39

afdmpz@afdmpz.org



A propos de l'AFdPZ

Créée en 1969, l'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ) fédère une centaine de parcs zoologiques en métropole et outre-mer représentant 3 550 ha d'espaces verts gérés durablement. Chaque année, plus de 21 millions de visiteurs découvrent des espèces menacées élevées dans ces établissements qui s'engagent à respecter les directives du code d'éthique de l'Association. L'AFdPZ est membre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), du Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), de l'Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI) et des Associations européenne et mondiale des parcs zoologiques (EAZA et WAZA).

Plus d'information sur afdmpz.org